



Service
de l'Information
Aéronautique

D S N A



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97
e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

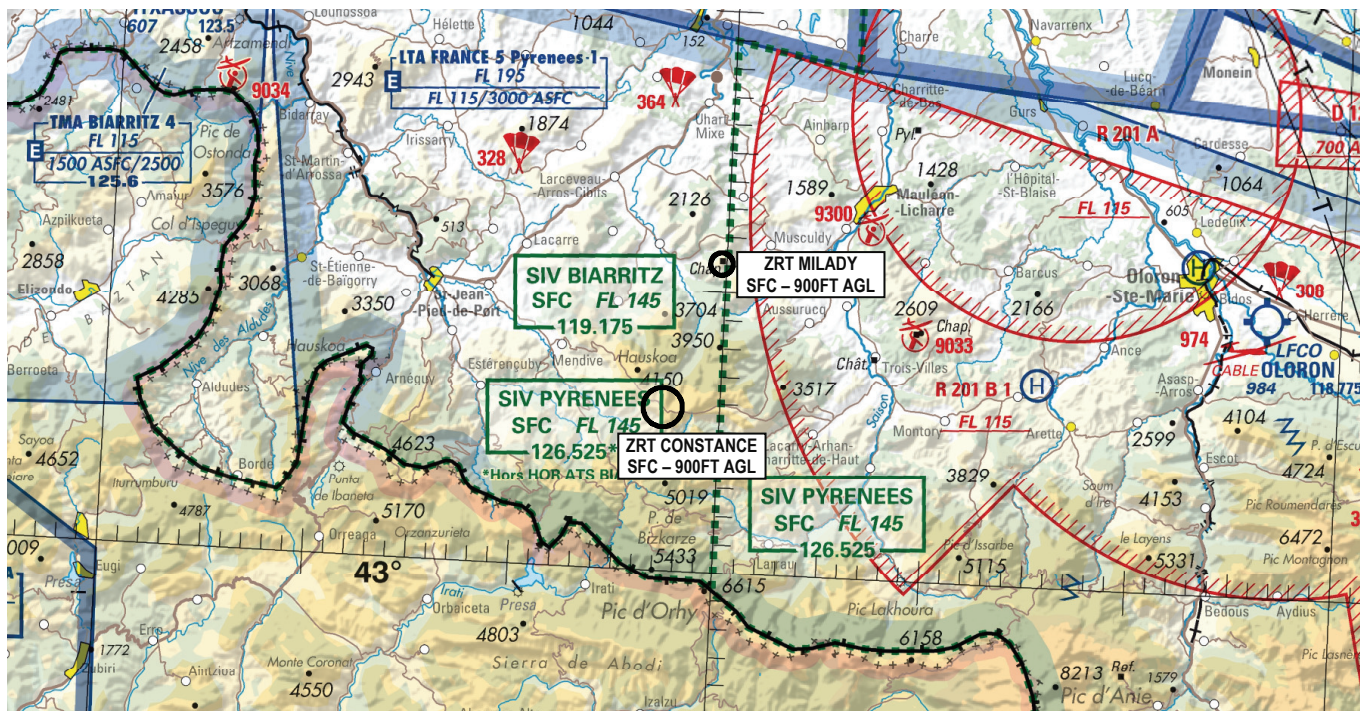
SUP AIP 212/17

Date de publication : 12 OCT

Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) pour permettre la réalisation de vols d'aéronefs d'État télé pilotés non habités dans le cadre de l'opération RICHELIEU en FIR Bordeaux LFBB

En vigueur : Du 30 octobre 2017 au 28 mars 2018

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB



Extrait carte 1 / 500 000 OACI éd 2017

ACTIVITÉ

Évolutions d'aéronefs d'État télépilotes non habités

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT activables :

LUN-VEN : 0900-1300 sauf Jours fériés

- Activation annoncée par NOTAM avec un préavis minimum de 48 heures.
- Activité réelle annoncée avec un préavis de 10 minutes.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Biarritz INFO : 119.175 MHz
Pyrénées INFO : 126.525 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT)

GESTIONNAIRE

Escadron des Services de la Circulation Aérienne (ESCA) de Mont de Marsan

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG et CAM :

Contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après notification auprès du télépilote.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT MILADYLimites latérales

Cercle de 0.4 Nm de rayon centré sur 43°11'01"N, 001°00'18"W

Limites verticales

SFC / 900FT AGL

ZRT CONSTANCELimites latérales

Cercle de 0.7 Nm de rayon centré sur 43°05'49"N, 001°02'50"W

Limites verticales

SFC / 900FT AGL

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Les ZRT MILADY et CONSTANCE ne seront pas activables simultanément.

ORGANISME A CONTACTER

Hors créneaux d'activation :

ESCA de Mont de Marsan

Téléphone : 05.58.46.76.58

Pendant les créneaux d'activation :

Télépilote

Téléphone : 06.89.95.61.81